



JANVIER 2021

L'AVENIR DU CONTINENT AFRICAIN MENACÉ PAR LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



©Banque mondiale/Ame Hoel

ÉCRIT PAR
ALIZÉE
STUDZINSKI



Alizée Studzinski a tout d'abord été attirée par le Droit avant d'orienter son parcours vers la Géopolitique et les Relations Internationales. Ainsi, elle a réalisé son Master 2 en Géopolitique et Sécurité internationale à l'Institut Catholique de Paris. Son mémoire de fin d'études portait sur les conséquences du dérèglement climatique sur la conflictualité en Afrique de l'Est et dans l'Afrique des Grands-Lacs, reposant sur une étude comparée entre l'Ethiopie et la République démocratique du Congo.



INTRODUCTION

L'Afrique est le continent le plus vulnérable face au dérèglement climatique. Ses fragilités endémiques à l'instar de l'instabilité politique et économique, les heurts interethniques, ou encore le manque de disponibilité en ressources primaires (eau et terres arables) l'empêchent de mener sereinement le combat climatique. Pourtant, la situation devient de plus en plus préoccupante car les facteurs de vulnérabilité des pays africains face aux changements climatiques ne cessent d'augmenter, créant alors davantage de précarité des populations, principalement rurales, déjà en grande difficulté. Le mode de vie des africains ruraux étant étroitement lié au climat, l'accentuation des phénomènes climatiques soudains et violents ne fait qu'exacerber des difficultés existantes.

La problématique du climat doit donc être traitée urgemment au plus haut niveau des Etats et des organisations gouvernementales ou non gouvernementales africaines. Cela passe notamment par la mise en place de politiques d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique efficaces. En effet, par ces politiques, il est question de minimiser les risques et les effets du dérèglement climatique, d'autant plus que de nouvelles problématiques à l'horizon 2050 se profilent, complexifiant encore davantage la situation du continent. Le boom démographique, l'accentuation des migrations, le risque sérieux d'insécurité alimentaire et de stress hydrique seront les défis de demain pour la gouvernance africaine.

Les populations, premières victimes du dérèglement climatique

Les populations, principalement rurales, sont les plus lésées face au changement climatique. Dépendantes principalement du climat pour se nourrir et travailler, leur mode de vie se retrouve bouleversé par le changement climatique, alors même qu'il est déjà question de survie pour beaucoup d'entre elles. Leur précarisation prend notamment racine dans les carences des pouvoirs publics (locaux et nationaux), l'absence de soins, des périodes de pandémies mortelles et des crises alimentaires.



Les populations agricoles et pastorales dépendent majoritairement de l'agriculture et de l'élevage pour leur subsistance. Dans certains pays, comme l'Éthiopie, les périodes de sécheresse et famine s'accroissent depuis de nombreuses années. Le changement climatique est venu aggraver une situation déjà fragile. L'organisation internationale Oxfam estime faire face à la pire crise alimentaire du XXI^e siècle en Afrique de l'Est. On compte environ vingt-deux millions de personnes impactées¹. Les cultures ont été touchées par la modification des cycles des précipitations, et la hausse de la température vient aggraver la sécheresse dans les zones arides ou semi-arides dans lesquelles la ressource en eau est déjà limitée. Même si la variabilité du climat est caractéristique de l'Éthiopie, le changement climatique amplifie la fréquence des climats extrêmes à l'exemple de violentes sécheresses, pics de chaleur ou des inondations soudaines. Les populations éthiopiennes sont totalement dépendantes de ces saisons des pluies pour l'agriculture et l'élevage, et leur irrégularité de plus en plus importante a des conséquences majeures sur la production céréalière du pays², qui est primordiale pour la survie des populations éthiopiennes. La sécheresse comme les inondations ne permettent pas un bon rendement des cultures, en plus de ne pas pouvoir nourrir suffisamment le bétail³. Les cultures étant dépendantes en eau, il s'agit aussi d'un enjeu clé. La ressource hydraulique se voit limitée par l'intensité des périodes de sécheresse qui se sont accrues au cours de ces dernières années. Le problème concerne notamment l'accès à l'eau. À cause des changements climatiques, les femmes devront aller de plus en plus loin pour s'approvisionner en eau, les puits s'asséchant progressivement.

Ajoutons aussi que les pics de chaleur sont dévastateurs pour le bétail et les pâturages car les animaux ont dû mal à les supporter, et parce que ces pics réduisent la quantité et la qualité des pâturages. Par conséquent, l'approvisionnement en nourriture est insuffisant et le bétail ne peut être mangé (ce qui est souvent le dernier recours des peuples éleveurs pour se nourrir), ni même être vendu. Par exemple, les populations pastorales, habitant principalement les zones chaudes et arides à l'est du pays, élèvent des chameaux, moutons et chèvres. Ces dernières ont du mal à résister aux températures extrêmes et ont besoin de grands pâturages

¹ Oxfam International, « crise climatique et humanitaire en Afrique de l'est » [en ligne], <https://www.oxfam.org/fr/decouvrir/urgences/crise-climatique-et-alimentaire-en-afrique-de-lest>

² DGRIS, Observatoire Défense Climat, « rapport d'étude n°5 - prospective Afrique de l'est », février 2018, p.62

³ *Ibid.* p.63



dont l'existence dépend de précipitations régulières. Ces éleveurs, déjà très pauvres en temps normal, sont donc très touchés par les effets du changement climatique.

D'autres régions d'Afrique sont démunies face aux effets du dérèglement climatique. Prenons le cas de la République démocratique du Congo. Le pays dispose d'un climat subéquatorial avec une alternance saison sèche/saison des pluies. Le pays est traversé par l'équateur, ce qui le divise entre un climat chaud et humide autour du bassin, et un climat plus sec au sud du pays. Des phénomènes climatiques tels que la sécheresse ou des pluies intenses, aggravés par le dérèglement climatique, ont une incidence forte sur les populations du pays. Le Groupe d'Experts des Pays les Moins Avancés a établi les vulnérabilités du pays face aux changements climatiques. Selon lui, les pluies intenses et les canicules vont connaître une augmentation importante dans les prochaines années. On estimait l'accroissement de la température entre 1 et 3 °C entre 2000 et 2010. Et cela s'avère être un problème majeur lorsque l'on sait que 70% de la population dépendent de l'agriculture pour se nourrir. Même si les productions de manioc et de maïs devraient croître grâce à un meilleur rendement, la tension découle de la forte demande. Et à cause de la croissance démographique incessante, les ressources risquent d'être insuffisantes⁴.

Ainsi, les changements climatiques menacent grandement la sécurité alimentaire et hydrique des populations africaines. Mais, à cette menace d'insécurité alimentaire, il faut combiner le risque de crises sanitaires. En effet, au-delà du manque physique en eau par exemple, plusieurs pays connaissent des difficultés en termes d'approvisionnement et d'assainissement de cette dernière. Ainsi, le manque d'eau incite à s'approvisionner dans des sources parfois impropres à la consommation, ce qui a pour effet la prolifération de maladies liées à l'eau comme le choléra ou des diarrhées mortelles. Le danger est d'autant plus grand que dans beaucoup de pays africains, les infrastructures médicales ne sont pas toujours suffisamment nombreuses pour palier à ces vagues épidémiques. Les changements climatiques peuvent être à l'origine de l'apparition d'autres pathologies à l'instar de problèmes respiratoires résultant d'une réduction de la qualité de l'air à cause de la hausse des températures, une intensification du paludisme ou de la dengue dans des zones de plus en plus humides à cause

⁴ Alexandre TAITHE, « Le changement climatique dans la région des Grands Lacs », *Les Cahiers d'Afrique de l'Est/ The East African Review* [En ligne], 48 | 2014, mis en ligne le 07 mai 2019



de la hausse des précipitations. A titre d'exemple, la République démocratique du Congo, pour l'année 2018, comptabilise 12% des cas mondiaux de paludisme⁵.

La raréfaction des terres, des ressources et la peur de ne pas pouvoir répondre à leurs besoins en nourriture conduisent, de plus en plus, les populations à lutter pour leur survie. A partir de là, des conflits peuvent émerger pour la préservation de certaines ressources ou l'accaparement de nouvelles. De plus, certaines zones deviennent invivables, et la migration semble être la solution privilégiée pour une vie meilleure. Mais les migrations peuvent parfois exacerber des tensions déjà existantes, voire être elles-mêmes génératrices de conflits. L'eau a souvent été un catalyseur de tensions. La modification des périodes et de l'intensité des précipitations vient menacer la disponibilité en eau qui devient une ressource limitée aujourd'hui à l'origine de conflits⁶. Les Nations Unies soutiennent que « l'accès à l'eau pourrait constituer la principale cause de conflits et de guerres en Afrique au cours des vingt-cinq prochaines années. De telles guerres séviront très probablement dans les pays devant se partager des fleuves et des lacs. ». A titre d'exemple, le delta de l'Omo, à la frontière entre Ethiopie et Kenya, est un point chaud où s'opposent communautés d'éleveurs nomades et agriculteurs : les *Turkana* du Kenya et des *Dassanech* d'Ethiopie. Le fleuve éthiopien Omo représente 90% de l'approvisionnement du lac Turkana au Kenya⁷. Aujourd'hui, l'assèchement du lac kenyan est une menace sérieuse pour la survie des peuples nomades de la zone, menace renforcée par les changements climatiques, mais aussi par la réduction du débit du fleuve éthiopien avec la mise en activité du barrage Gibe III, dit « barrage de la Renaissance ». La ressource en eau s'affaiblissant, les tensions sont de plus en plus vives. L'assèchement du delta de l'Omo a libéré de nouvelles zones de pâturage et de villages éphémères sur un territoire kenyan. Ces terres émergées deviennent alors objets de convoitise, ce qui fait du delta une nouvelle zone de tensions. Plusieurs attaques ont été perpétrées, notamment au sujet de l'accès aux pâturages et à l'eau pour les bêtes. La réduction du volume du lac Turkana a été un véritable problème pour ces populations nomades mais aussi pour l'ensemble de la population de la région qui dépend exclusivement du lac comme point d'eau potable. De plus, le lac contribue aux activités

⁵ Organisation Mondiale de la Santé, « paludisme », [en ligne], 14 janvier 2020 <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/malaria>

⁶ *Ibid.*

⁷ Alexandre TAITHE, « Le lac Turkana : les mutations d'un territoire en marge », Note n°8-2014, Observatoire des Grands Lacs en Afrique, FRS, janvier 2015, p.13



agricoles et de pêche. Mais, c'est véritablement la construction du barrage Gibe III qui est venue aggraver le clivage ethnique entre *Turkana* et *Dassanech*. Le projet hydroélectrique éthiopien rend les territoires sur les bords du lac et du fleuve de moins en moins exploitables pour l'agriculture, alors même que l'agriculture est déjà très limitée dans cette région particulièrement aride. L'assèchement progressif du lac est susceptible d'attiser les conflits entre ethnies locales : d'une part en rendant les ressources naturelles vitales plus rares, et d'autre part parce que le lac constituait une frontière traditionnelle claire et reconnue entre leurs territoires respectifs, et risque désormais de se transformer en territoire disputé. Plus au sud, les populations pastorales, en quête d'eau et d'herbe pour leurs troupeaux, sont de plus en plus tentées de remonter vers les hautes terres, moins arides, dans des régions occupées traditionnellement par des agriculteurs sédentaires.

Les conflits pouvant émerger de la crise climatique n'ont pas toujours pour objet les ressources. Quelques conflits se rapportent par exemple au droit foncier sur fond de clivage ethnique, à l'exemple de la rivalité entre les cultivateurs *Lendu* et les éleveurs *Hema* en République démocratique du Congo. L'origine de ce conflit est liée à l'exacerbation de la compétition pour les terres de cultures et pâturages. Puis progressivement, la question ethnique prend de l'ampleur dans le conflit. Les *Hema* se considèrent comme une « race supérieure » ayant vocation à dominer les *Lendu*. Les *Lendu*, eux, estiment être les habitants originels de l'Ituri dont les terres auraient été extorquées par les *Hema*, et dont l'objectif serait la restauration d'un empire « *hima-tutsi* » englobant les territoires actuels de l'Ouganda, du Rwanda, du Burundi, de la RDC, de l'Éthiopie, de l'Érythrée et de la Somalie. Les *Hema*, eux, nient ce projet et soutiennent qu'il est seulement question de la revendication de l'autonomie de l'Ituri⁸. Aujourd'hui, la violence entre ces communautés est quotidienne, faisant basculer le conflit vers une guerre d'épuration ethnique.

⁸ NGONGA Alphonse, Maindo MONGA, « « La républiquette de l'Ituri » en République démocratique du Congo : un Far West ougandais », *Politique africaine*, 2003/1 (N° 89), p.2



Horizon 2050-2100 : de nouveaux défis à surmonter pour la gouvernance africaine

Sur le continent africain, la pauvreté, l'objectif zéro faim, l'éducation ou encore la place des femmes dans la société sont toujours d'actualité. Mais aujourd'hui, le changement climatique fait émerger de nouveaux défis nécessitant la mise en œuvre de politiques spécifiques. Le premier défi concerne un futur « choc » démographique susceptible d'aggraver les situations de crises alimentaires et hydriques sur tout un continent déjà très fragilisé. Ensuite, la question de la migration, principalement climatique, sera au cœur des enjeux de demain. Enfin, les projections annoncent une montée de la violence pour la possession des ressources dans les années à venir, la hausse démographique en étant d'ailleurs un facteur aggravant. Ferons-nous face à de nouveaux types de conflits ?

En 2050, les Nations Unies ont estimé que la population du continent africain passerait de 1 milliard d'habitants à 2,5 milliards⁹. La population africaine sera doublée, et la moitié aura moins de vingt-cinq ans¹⁰. Ajoutons qu'un quart de la population mondiale sera africaine à cette même date, et qu'un tiers le sera en 2100¹¹. Cet accroissement démographique d'ampleur s'explique par la lente baisse de la fécondité par femme et la hausse de l'espérance de vie depuis plusieurs années¹². Avec ces estimations, le continent africain peut être considéré comme le géant démographique de demain. La forte croissance démographique à venir doit être au centre des préoccupations. Elle peut être vue comme une opportunité pour le développement d'autant plus que la population jeune active sera accrue. Néanmoins, si l'expansion n'est pas gérée, elle peut devenir un frein sérieux au développement¹³, et même devenir vecteur de nouvelles problématiques. Déjà, certaines contraintes environnementales sont peu compatibles avec l'explosion démographique. Par exemple, l'étendue des terres habitables, terres arables peut

⁹ AFP, « la population de l'Afrique devrait doubler d'ici 2050, quadrupler d'ici 2100 » [en ligne], *Le Monde*, 20 septembre 2017, https://www.lemonde.fr/demographie/article/2017/09/20/la-population-de-l-afrique-devrait-doubler-d-ici-2050-quadrupler-d-ici-2100_5188094_1652705.html

¹⁰ Agence africaine de développement, « en 2050 plus de la moitié de la population aura moins de 25 ans », 4 juin 2019 <https://www.afd.fr/fr/actualites/en-2050-plus-de-la-moitie-de-la-population-africaine-aura-moins-de-25-ans>

¹¹ Gilles PISON, « Afrique : ce choc démographique annoncé » [en ligne], *Le Point*, 21 septembre 2017, https://www.lepoint.fr/afrique/afrique-ce-choc-demographique-annonce-20-09-2017-2158490_3826.php

¹² *Ibid.*

¹³ Michel GARENNE, « Afrique : le géant démographique de demain », paru dans *Les Grands dossiers de diplomatie n°51 « la démographie, un enjeu géopolitique majeur »*, juin-juillet 2019, p.62



difficilement s'adapter au choc démographique¹⁴. De plus, l'accroissement de la population va mettre en évidence les vulnérabilités du continent africain aux effets du changement climatique, notamment sur le plan sanitaire. De plus en plus de maladies liées à l'eau vont proliférer, à l'exemple de fortes diarrhées et du choléra¹⁵. Et le GIEC en 2014 a d'ailleurs souligné que ces conséquences s'accroîtraient avec un réchauffement climatique au-delà de 1,5 degrés voir 2 degrés. L'augmentation de la population touchera principalement l'Afrique subsaharienne, une zone déjà extrêmement exposée. Le Nigéria, l'Éthiopie et la République démocratique du Congo seront les pays les plus peuplés du continent d'ici 2050¹⁶. Le choc démographique à venir va exacerber les difficultés déjà présentes. Dans des zones touchées à la fois par les bouleversements climatiques et par la pauvreté en ressources, la compétition pour les ressources peut devenir un vrai danger. Aujourd'hui, la question démographique en Afrique est centrale et doit s'imbriquer aux politiques d'adaptation aux effets du changement climatique. En effet, seule une bonne gestion de l'environnement pourrait limiter les conséquences néfastes de l'explosion démographique de ces prochaines années.

Bruno Tertrais, dans son ouvrage *Le choc démographique*, soutient que la croissance démographique prévue pour 2050 et 2100 sera un fardeau¹⁷ pour la planète, et que l'Afrique sera d'ailleurs une des victimes principales de ce choc démographique.

Le boom démographique associé aux faibles rendements agricoles et au manque d'investissements antérieurs peuvent conduire à une insécurité alimentaire. Le problème réside dans le fait que le changement climatique a un rôle d'amplificateur de la crise¹⁸. En effet, sur un continent vivant majoritairement de la culture et de l'élevage, les bouleversements climatiques provoquent de grandes difficultés pour se nourrir. Les régions arides et subarides

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Frédéric DURAND, « Démographie et santé : les défis majeurs du réchauffement climatique », paru dans *Les Grands dossiers de diplomatie n°51 « la démographie, un enjeu géopolitique majeur »*, juin-juillet 2019, p.91

¹⁶ Aurélie BAZZARA, « démographie : trois pays africains parmi les dix plus peuplés du monde en 2050, Jeune Afrique, 20 août 2015, <https://www.jeuneafrique.com/258197/societe/demographie-nigeria-pays-dafrique-plus-peuple-2050/>

¹⁷ La croissance démographique en Afrique peut être considérée comme un fardeau car les pays africains peinent déjà à faire face aux problématiques structurelles qui les traversent comme la pauvreté, le manque d'infrastructures ou l'éducation. Et un tel choc démographique à venir ne peut être envisagé sereinement, ce qui a pour risque d'aggraver ces défis existants. Ainsi, la démographie croissante s'inscrit davantage comme un handicap plus qu'un atout.

¹⁸ Thierry POUCH, « sécurité ou sécurisation alimentaire : une équation complexe dans un monde instable », paru dans *Les Grands dossiers de diplomatie n°49 « nourrir la planète, géopolitique de l'agriculture et de l'alimentation »*, février-mars 2019, p.10-11



s'assècheront et les zones humides subiront des excès de précipitations, ce qui aura un impact important sur les rendements des cultures et la pérennité de certaines d'entre elles¹⁹. De plus, les ressources en eau seront aussi impactées. L'enjeu est donc s'assurer la sécurité des approvisionnements en ressources fondamentales c'est-à-dire l'eau et les céréales. Mais qu'en sera-t-il dans quelques années ? Avec une disponibilité en ressources réduite par les changements climatiques, sera-t-il possible de nourrir une population de plus en plus nombreuse ?

Même si les terres émergées pour la culture vont se multiplier à horizon 2050, l'intensification de la production agricole va appauvrir les sols et impacter la faune et la flore²⁰. On comprend alors que l'agriculture doit elle aussi s'adapter pour assurer la sécurité alimentaire des populations. Le secteur agricole doit aussi mettre en œuvre une politique d'atténuation car il génère des émissions de gaz à effet de serre²¹. Cela suppose donc qu'il faudra nourrir une planète de plus en plus peuplée mais tout en évitant la déforestation, et d'accentuer les inégalités sociales, car n'oublions pas que 60% des emplois mondiaux dans le domaine agricole se trouvent en Afrique²². La tâche semble ardue mais la découverte de céréales résistantes aux phénomènes de sécheresses donne l'espoir d'un avenir plus serein. Des études ont été menées sur le *tef*, une céréale originaire de l'Éthiopie. Il a été démontré que cette céréale s'adaptait aux périodes de grande chaleur et au manque d'eau dans les sols²³. De plus, la paille du *tef* est un élément important pour le bétail durant la saison sèche, véritable alternative aux pâturages qui se raréfient pendant cette période. On peut également ajouter que le *tef* est une céréale attractive car « sans gluten, [elle] a un indice glycémique faible adapté à l'alimentation des diabétiques,

¹⁹ Vincent BLANFORT, Julien DEMENOIS, « changements climatiques et agriculture : quels enjeux, quels impacts aujourd'hui et demain ? », paru dans *Les Grands dossiers de diplomatie n°49 « nourrir la planète, géopolitique de l'agriculture et de l'alimentation »*, février-mars 2019, p.86

²⁰ Thomas GOMART, *l'effolement du monde*, Tallandier essais, 17 janvier 2019, 320p.

²¹ Vincent BLANFORT, Julien DEMENOIS, « changements climatiques et agriculture : quels enjeux, quels impacts aujourd'hui et demain ? », paru dans *Les Grands dossiers de diplomatie n°49 « nourrir la planète, géopolitique de l'agriculture et de l'alimentation »*, février-mars 2019, p.85

²² Ibid. p.86

²³ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « cultures traditionnelles : teff », <http://www.fao.org/traditional-crops/teff/fr/> (consulté le 9 mai 2020)



a une teneur élevée en fibres... »²⁴. Il s'agit donc d'une céréale d'avenir, d'abord pour alimenter le peuple africain, mais aussi pour le marché mondial qui s'y intéresse de plus en plus.

La question de l'eau reste fondamentale et la peur d'une crise hydrique force à réfléchir. Une nouvelle répartition des ressources et des approvisionnements en eau ne pourrait-elle pas être envisagée ? Le parti pris d'une gestion régionale partagée²⁵ peut être intéressant. Le continent africain dispose de 9% des ressources mondiales d'eau douce renouvelable pour une part de 15% de la population mondiale. Toutes les projections à horizon 2050 et 2100 ont mis en exergue les défis que va affronter le continent africain à savoir la démographie, le changement climatique, la migration de masse, la probable insécurité alimentaire. Tous ces éléments peuvent jouer sur la disponibilité de la ressource en eau alors même qu'elle est vitale. Outre l'enjeu de la disponibilité, sa répartition est un problème central. La répartition des précipitations est inégale, et dépend notamment des climats régionaux. De plus, les ressources en eau renouvelable par habitant en Afrique restent inférieures de 41% à la moyenne mondiale. Ajoutons aussi qu'il existe une véritable inégalité d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ce qui est préoccupant pour les populations en zones vulnérables aux changements climatiques, principalement dans les campagnes. Le risque de stress hydrique existe et des projections pour 2025 le prévoient pour douze pays avec un possible état de pénurie pour certains, comme ceux de la Corne de l'Afrique. Dès 2000, les Etats africains avaient mis en œuvre le document « Vision africaine de l'eau 2025 » qui visait la mise en valeur et la gestion des ressources mal ou non exploitées à l'échelle internationale. A l'échelle régionale, l'édification d'institutions pour la gestion de cette ressource demeure compliquée. Le défi futur réside donc dans la mise en place de processus de coopération régionale pour assurer une gestion équilibrée des ressources en eau.

Les effets du changement climatique accompagnés d'une forte pression démographique vont influencer les migrations. Cela est en partie dû au manque criant de terres cultivables disponibles, ne permettant pas aux familles de se nourrir convenablement et de travailler les terres pour gagner leur vie. La projection de ces populations dans l'avenir est donc

²⁴ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture tiré de Eléonore ABOU EZ, « le teff, céréale millénaire d'Ethiopie, n'est pas une invention néerlandaise », France Info, 11 février 2019, https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/economie-africaine/le-teff-cereale-millenaire-dethiopie-nest-pas-une-invention-neerlandaise_3185547.html

²⁵ Géraud MAGRIN, Alain DUBRESON, Olivier NINOT, Aurélie BOISSIERE, *Atlas de l'Afrique, un continent émergent ? 2^e édition*, Autrement, octobre 2018, 96p.



très incertaine²⁶. Plus le réchauffement climatique s'accroîtra sur le territoire africain, plus certaines régions deviendront invivables. La mobilité est une échappatoire aux changements climatiques. La migration en Afrique est multicausale et concerne 26,6 millions de personnes²⁷. Ces déplacements sont principalement dus à des migrations de voisinage, pour le travail, pour cause de conflits ou crises environnementales. Les migrations environnementales ont donc toujours existé. Mais en 2016, ni l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), ni l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) n'avaient de solutions pour gérer ce type de migrations. Seule l'Union européenne avait monté un projet ayant pour objectif de contribuer à la base mondiale de connaissances sur la relation entre la migration et le changement climatique²⁸.

Les migrations climatiques sont aujourd'hui perçues comme une bombe à retardement et vont devenir l'enjeu du futur. En 2018, la Banque mondiale a estimé à 143 millions le nombre de migrants climatiques en 2050²⁹. Le vide juridique qui plane autour du statut de migrant climatique est un problème car le nombre de déplacés climatiques ne fera que croître. Il n'existe pas non plus de définition propre de migrant climatique. Selon l'OIM, les migrants environnementaux sont « les personnes ou groupes de personnes qui, essentiellement pour des raisons liées à un changement environnemental soudain ou progressif influant négativement sur leur vie ou leurs conditions de vie, sont contraints de quitter leur foyer ou le quittent de leur propre initiative, temporairement ou définitivement, et qui, de ce fait, se déplacent à l'intérieur de leur pays ou en sortent ». Au regard de cette définition de l'OIM, il existe des migrants climatiques volontaires ou forcés à partir. Aujourd'hui, malgré une situation pressante, les politiques ne sont qu'au stade de la définition. L'édification d'un statut à part entière n'est pas à l'ordre du jour comme le souligne Mariam Traoré Chazalnoel, experte associée à l'OIM : « il semble peu probable d'avoir dans les prochaines années un statut global, similaire à celui de

²⁶ Michel GARENNE, « Afrique : le géant démographique de demain », paru dans *Les Grands dossiers de diplomatie n°51 « la démographie, un enjeu géopolitique majeur »*, juin-juillet 2019, p.63

²⁷ Catherine WIHTOL DE WENDEN, « la question migratoire : flux et enjeux d'un phénomène planétaire », paru dans *Les Grands dossiers de diplomatie n°51 « la démographie, un enjeu géopolitique majeur »*, juin-juillet 2019, p.74

²⁸ Julia BLOCHER, « comprendre les migrations pour échapper aux effets du changement climatique », paru dans *Les Grands dossiers de Diplomatie n°30, « Géopolitique du réchauffement climatique »*, décembre 2015-janvier 2016, p. 40-41

²⁹ Mariam TRAORE CHAZALNOEL « Migrations : la bombe à retardement climatique », paru dans *Les Grands dossiers de diplomatie n°51 « la démographie, un enjeu géopolitique majeur »*, juin-juillet 2019, p.68



réfugié, propre à la situation de migrants climatiques »³⁰. Pour le GIEC, l'emploi du terme réfugié climatique est scientifiquement et juridiquement problématique car les catastrophes naturelles ou climatiques ont toujours engendré des déplacements. De plus, pour le GIEC, les événements météorologiques vont, certes, entraîner des déplacements de populations, mais qui sont temporaires car la plupart cherchent à revenir dans leur zone d'origine après la catastrophe. Hors cas de catastrophe, les déplacements pour causes environnementales sont la plupart du temps internes au pays, et reposent aussi sur une cause économique. Ainsi, les réfugiés climatiques sont davantage des déplacés environnementaux. Le GIEC souligne que « la plupart des études relatives au climat et aux migrations indiquent que les facteurs environnementaux sont des déclencheurs et non des causes de la décision de migrer... il est difficile d'isoler des exemples précis dans lesquels le changement climatique est la principale cause de migration ». Ainsi, les grands flux de populations liés au changement de l'environnement ou du climat resteront probablement exceptionnels et gérables même s'il est vrai que ces flux pourront modifier l'identité d'un pays³¹.

La multiplication de migrants climatiques posera forcément la question des ressources même s'il est vrai qu'une pénurie de ressources reste peu probable³². Néanmoins, le changement climatique a pour effet de raréfier certaines ressources, sujettes à conflictualité. Dans les années 1990, Thomas Homer-Dixon soutenait que la compétition pour le contrôle des ressources naturelles déclinantes, à savoir les terres arables, l'eau ou la pêche, était susceptible d'alimenter des conflits armés ; en étant facteur d'exacerbation de tensions déjà existantes³³.

³⁰ *Ibid.* propos tirés p.70.

³¹ Thomas GOMART, *l'effolement du monde*, Tallandier essais, 17 janvier 2019, 320p.

³² Bruno Tertrais soutient que la question des ressources est centrale pour l'avenir de la planète. Mais l'auteur ne pense pas qu'il y aura pénurie des ressources. Il relève que les terres sont exploitées et que la nourriture disponible n'est pas en situation de pénurie, surtout que certaines terres aptes à la culture ne sont pas exploitées. De plus, il exprime son scepticisme face aux conflits ayant pour objet la captation de ressources car selon lui, c'est l'abondance de ressources qui suscite la convoitise et non sa rareté. Ainsi, ce n'est pas l'offre qui décroîtra du fait de la rareté, mais la demande du fait de l'augmentation du prix et de l'adaptation de la consommation. Concernant le problème des ressources en Afrique, il est pour lui d'origine humaine et non naturelle. Ainsi, selon Bruno Tertrais, la planète sera capable de nourrir la population à condition qu'on ne tombe pas dans la surconsommation, que la répartition soit gérée, et que l'environnement dans son ensemble soit protégé pour éviter tout crise alimentaire. Dans Bruno TERTRAIS, *Le choc démographique, chapitre 5*, Odile Jacob, février 2020, 245p.

³³ Thomas F. HOMER DIXON, *Environment, scarcity and Violence*, Princeton, Princeton University Press, 1999.



C'est ainsi que l'accroissement des migrations, notamment climatiques, pourrait à terme impacter la stabilité des pays d'accueil et pays voisins³⁴. Un risque de conflit peut par exemple naître entre Etats inégalement riches en ressources renouvelables et non renouvelables³⁵. Les énergies renouvelables comme l'eau, dont certains pays sont mieux dotés ou dans lesquels elle est mieux distribuée, peuvent être sources de tensions. La question de la propriété des terres est aussi source de prédation³⁶. En effet, la maîtrise des terres agricoles est un enjeu de puissance et facteur de domination d'un individu ou d'un groupe sur un autre. Ainsi, le paysan lésé est contraint de migrer pour s'implanter dans une zone qui n'est pas la sienne. Ce risque sera fatalement aggravé par la pression démographique, en plus de migrations de masse.

Pour maintenir une stabilité dans des zones déjà touchées par le conflit, la gestion de la migration semble primordiale. La clé est l'anticipation des risques par les dirigeants³⁷ qui doivent gérer les flux migratoires avant que le phénomène devienne incontrôlable.

³⁴ Eric MOTTET, « les sociétés à l'épreuve du changement climatique », paru dans *Les Grands dossiers de Diplomatie n°30*, « Géopolitique du réchauffement climatique », décembre 2015-janvier 2016, p.22

³⁵ Solomon M. HSIANG et autres, « Civil conflicts are associated with the global climate », *Nature*, 2011, p.438-441

³⁶ Pierre BLANC, « terres et conflits : la question agraire au cœur des bouleversements géopolitiques ? », paru dans *Les Grands dossiers de diplomatie n°49 « nourrir la planète, géopolitique de l'agriculture et de l'alimentation »*, février-mars 2019, p.72

³⁷ François GRÜNEWALD, « aggravation des risques humanitaires dus au climat : gestion de crise et anticipation », paru dans *Les Grands dossiers de Diplomatie n°30*, « Géopolitique du réchauffement climatique », décembre 2015-janvier 2016, p.29-30



CONCLUSION

Les populations sont les premières victimes de la crise, car pour beaucoup, elles dépendent de ce que la nature leur fournit et donc par extension, subissent plus intensément les bouleversements climatiques. Le dérèglement climatique est perçu, à juste titre, comme une menace par et pour ces populations. D'autant plus que la possible raréfaction des ressources peut être la source de nouvelles tensions entre communautés, en plus d'exacerber des conflits déjà existants.

La gouvernance africaine doit s'intéresser de près à des initiatives pour endiguer la crise climatique et donc lutter contre la précarisation des populations. Des stratégies politiques d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique sont envisagées à l'échelle continentale. Malheureusement, la prise de position commune est difficile. Tout d'abord, dans beaucoup de pays, la question climatique n'est pas prioritaire. Ensuite, il y a un véritable manque de financement, de compétences techniques et de capacités institutionnelles pour élaborer des plans d'envergure en faveur du climat. Le défi climatique est donc encore grand pour l'Afrique mais pressant car les prévisions de scénarios à horizon 2050-2100 laissent présager de nouvelles difficultés pour le continent.

En définitive, des solutions politiques à moyen et long termes sont à envisager, certainement pour éviter de nouvelles crises, voire même pour éviter l'émergence de nouvelles formes de conflictualité.